

Les  
fiches  
conseil

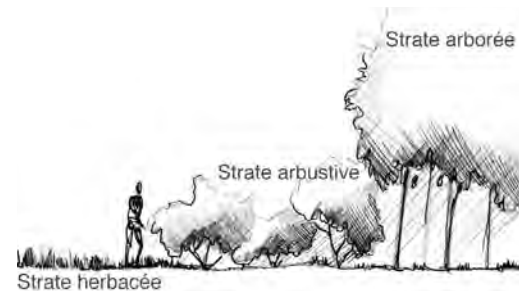
## AMÉNAGER AVEC LE VÉGÉTAL et adopter un plan de GESTION DIFFÉRENCIÉE

L'accompagnement des espaces publics et de la voirie par le végétal communal et privé participe à la qualité du cadre de vie aussi bien qu'à la biodiversité. Valoriser le paysage et rendre accessible la ville ou le village à tous permet également de renforcer son attractivité touristique et économique.



### La gestion différenciée des espaces communaux

L'occupation du territoire communal n'est pas uniforme. Du centre à la périphérie, les espaces se succèdent et ne remplissent pas les mêmes fonctions (commerces, habitat, activités, loisirs...). La **gestion différenciée** (également appelée **gestion raisonnée ou durable**) permet de gérer les espaces verts en répondant à cette diversité fonctionnelle. Elle favorise l'utilisation d'espèces adaptées au sol et au climat, et invite à l'arrêt progressif des désherbants et autres intrants chimiques afin de conserver une place à la nature dans les espaces urbanisés. Il s'agit également d'adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert (appliquer la bonne gestion au bon endroit pour préserver la biodiversité).



**La sectorisation du territoire communal : entrées, centre bourg, faubourgs, zones de transition...** permet de travailler chaque secteur en fonction de ses spécificités paysagères et d'établir une différence entre fleurissement et paysagement (aménagement paysager d'un espace public ou privé avec une strate arbustive, arborée et herbacée).



Givraines (45)



Semoy (45)



Chevilly (45)



Maigné (72)

### Quelle gestion pour quel secteur ?

**Centre bourg :** espace emblématique, qui accompagne des monuments comme l'église, un site historique ou des lieux symboliques de la vie communale (mairie, poste, école, commerces...). Il nécessite plus d'entretien, donc de personnel mobilisé parce que son aménagement est plus sophistiqué. L'installation de mobilier (bacs et jardinières) y est possible, en restant mesuré.

**Des strates arborées, arbustives et herbacées dont des annuelles au sein des massifs et des jardinières (entretien +/- journalier)**

**Quartiers d'habitations :** espaces à aménager d'une manière différente ; il n'est pas question pour autant de les délaissier mais de les travailler selon une autre approche, plus subtile. L'idéal ? Des espaces ne nécessitant pas un entretien trop contraignant (attention également aux distances entre les zones à entretenir ; des espaces très éloignés les uns des autres induisent plus de temps de transport des agents techniques, plus de pollution...).

**Des strates arborées, arbustives et herbacées à l'échelle du quartier (entretien +/- mensuel)**

**Périphérie :** zone de transition entre le paysage environnant et les quartiers d'habitations ou d'activités de la ville (lotissements, zones commerciales, zones d'activités). Il faut s'en servir pour « inviter » le paysage environnant dans la ville et jouer sur les essences végétales (arbres, arbustes, plantes herbacées...).

**Des strates arborées et arbustives à l'échelle de l'automobiliste et du paysage environnant (entretien +/- bisannuel)**

**Espaces naturels et espaces isolés :** espaces laissés à leur état naturel et qui font l'objet d'un entretien sommaire ayant pour but de les maintenir propres (enlèvement de papiers, déchets...).

Bords de rivière, zones humides, bois, sentiers de randonnée, étangs...

**Aucune plantation, espaces devant évoluer naturellement (entretien annuel)**



## Comment fleurir ?

En sachant être généreux ! Travailler sur l'ampleur plutôt qu'éparpiller et investir complètement le site retenu. Plusieurs étapes assurent la réussite d'un fleurissement : le choix de la bonne situation (sécurité, ombre / soleil), des essences appropriées et des bons contenants.

On peut rechercher des associations végétales judicieuses en jouant sur les textures des feuilles, sur les matières, en mélangeant les végétaux mais pas n'importe comment (penser à faire se succéder les floraisons et les colorations dans un même espace pour en assurer l'animation).

On peut enrichir la palette florale, jouer sur la notion de couleur (une seule couleur ou une seule teinte).

Le fleurissement est une mise en valeur de l'espace public et ne peut être utilisé pour l'organiser ou dissimuler ce que l'on ne veut pas voir.



## Liste de végétaux (non exhaustive)

Essences sélectionnées pour leur originalité, leur vigueur, leur qualité esthétique et leur atout en faveur de la biodiversité.

### Strate arborée

1- Arbres de taille moyenne : *Celtis occidentalis* (micocoulier), *Morus alba* (murier blanc), *Fraxinus ornus* (frêne à fleurs), *Betula papyrifera* (bouleau à canots), *Corylus colurna* (noisetier de Byzance)...

2- Arbres de grande taille : *Zelkova carpinifolia* (zelkova), *Quercus frainetto* (chêne), *Ostrya carpinifolia* (charme houblon), *Populus balsamifera* (peuplier baumier), *Sorbus torminalis* (alisier des bois), *Gleditsia triacanthos* (févier), *Sophora japonica* (sophora), *Acer rubrum* (érable rouge), *Paulownia tomentosa* (paulownia)...

3- Conifères : *Taxodium distichum* (cyprès chauve), *Larix decidua* (mélèze d'Europe)...

### Strate arbustive

*Aesculus hippocastanum* (marronnier), *Amelanchier vulgaris* (amélanchier commun), *Hamamelis mollis* (hamamélis de Chine), *Hydrangea petiolaris* (hortensia grimpant), *Jasminum nudiflorum* (jasmin d'hiver), *Lonicera fragrantissima* (chèvrefeuille arbustif), *Prunus lusitanica* (laurier du Portugal), *Prunus padus* (cerisier à grappes), *Rosa pimpinellifolia* (rosier), *Viburnum lantana* (viorne lantane)...

### Strate herbacée

1- Les vivaces (vivent plus d'un cycle annuel, grâce à la conservation de son appareil végétatif) : *Aconitum japonicum* (aconit), *Agastache foeniculum* (agastache), *Alchemilla mollis* (alchemille), *Aquilegia* (ancolie), *Centranthus ruber* (valériane), *Coreopsis verticillata* (coreopsis), *Doronicum caucasicum* (doronie), *Epilobium angustifolium* (épilobe), *Euphorbia polychroma* (euphorbe), *Galium odoratum* (aspérule), *Gaura lindheimeri* (gaura), *Geranium macrorrhizum* (géranium), *Helleborus foetidus* (hellébore), *Hysopus officinalis* (hysope), *Lamium galeobdolon* (lamier), *Leonurus cardiaca* (agripaume), *Lysimachia vulgaris* (lysimaque), *Lythrum salicaria* (salicaire), *Nepeta grandiflora* (nepeta), *Pennisetum* (pennisetum), *Perovskia* (perovskia), *Phlomis russeliana* (phlomis), *Stipa gigantea* (stipa), *Santolina* (santoline), *Symphitum caucasicum* (consoude), *Verbena bonariensis* (verveine de Buenos Aires), *Verbascum* (molène), *Ziziphus jujube* (kniphonia)...

2- Les annuelles (vivent un an) : *Agatheae coelestis* (agathée), *Cleome spinosa* (cléome), *Cosmos sulphureus* (cosmos), *Gaillardia* (gaillarde), *Geranium odoratissimum* (géranium odorant), *Helicrysum italicum* (hélécrysum), *Humulus japonicus* (houblon), *Ipomoea volubilis* (ipomée), *Phacelia tanacetifolia* (phacélie), *Plumbago capensis* (plumbago), *Salvia sclarea* (sauge), *Scabiosa atropurpurea* (scabieuse), *Solanum rantonnetii* (solanum), *Thitonia speciosa* (thitonia), *Thunbergia* (œil de Suzanne)...

plantes mellifères et/ou pollinifères



## Encourager les initiatives des habitants

Fleurir sa commune c'est aussi savoir encourager les initiatives individuelles. Il existe différentes façons de fleurir une façade et un pied de mur. La municipalité peut laisser des réserves sur l'espace public et se garder le droit d'intervenir au besoin (sélection et fourniture des plantes, entretien). Elle peut laisser libre cours à l'imagination ou donner des indications. Enfin, parfois, il suffit de laisser s'exprimer la végétation spontanée.

## BIBLIOGRAPHIE

photos et croquis CAUE du Loiret

Aménager avec le végétal, pour des espaces verts durables, CERTU, FNCAUE, CNVVF. Éditions du Certu, 2011.  
Plantes mellifères/pollinifères, <http://www.abeille-olivetaine.fr/Plantes%202015%2003%2020%2001-V4.pdf>